

LES CORRESPONDANTS DE BERTIN,

Secrétaire d'État au XVIII^e siècle,

PAR

HENRI CORDIER. ¹⁾



VII.

MICHEL BENOIST.

Le P. Michel BENOIST 蔣友仁 *Tsiang Yeou-jen*, est né à Autun le 8 octobre 1715; il entra le 19 mars 1737 dans la Compagnie de Jésus et il arriva à Macao le 12 juillet 1744; il est mort à Pe King le 23 octobre 1774, étant Supérieur de la résidence des missionnaires français à Pe King.

Il avait étudié l'astronomie à Paris avec La Caille et Le Mennier; il composa une mappemonde en deux hémisphères 坤輿全圖 *Kouen in ts'iuouen t'ou* offerte manuscrite en 1761 à K'ien Loung et gravée sur bois à Pe King en 1767; une Carte générale du Ciel, 新製渾天儀, et une Carte générale de l'Empire en 104 feuilles gravées sur cuivre en 1769 et années suivantes. Sa traduction du *Chou King* est restée manuscrite. La Collection de Bertin renferme huit lettres du P. Benoist de 1766 à 1770.

I

12 octobre 1766.

Monseigneur,

Vers la fin de janvier de cette année 1766 les deux Prêtres chinois, Louis Ko [*Kao* 高類思] et Etienne YANG [楊德望]²⁾, sont arrivés ici à notre Résidence françoise de Pe King³⁾ d'où ils étoient partis le 7 juillet 1751 pour aller en Europe, après avoir été 4 ans sous ma direction pour apprendre les éléments de notre

1) Voir *T'oung Pao*, Mai, Octobre et Décembre 1913, Juillet 1914, Mars et Mai 1915.

2) Voir *Les Chinois de Turgot* par M. Henri CORDIER. (*Florilegium Melchior de Vogué*, 1909, pp. 151—158).

3) Les deux Chinois rentrèrent à Pe King à la fin de janvier 1766.

le P. Yang la continuation de vos bontés et de vous assurer du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,
Michel BENOIST, J., Supérieur de la Résidence
des Missionnaires françois à Pe King.

20 Novembre 1770.

IV

Pe King, 25 Nov. 1770.

Monseigneur,

Le 22 de ce mois de Novembre sont arrivées ici des lettres de Votre Grandeur, une N^o. 8 dattée du 17 Décembre 1769, une autre qui est un duplicata du N^o. 7 du 27 janvier de la même année 1769, avec un mémoire qui contient différentes questions. Le P. Ko a eu l'honneur de répondre aux deux derniers articles: mais le P. Ko étant parti au commencement d'octobre dernier pour le Hou-kouang, comme il a l'honneur de vous l'annoncer dans sa réponse; vu que V. Grandeur nous a notifié que son intention étoit que ses lettres fussent communiquées aux PP. Le Febvre, Amiot et à moy, et vu ce que le P. Ko en partant m'a très fort recommandé, j'aurai l'honneur de répondre à la dernière de V. G. en attendant que les PP. Ko et Yang le fassent eux-mêmes: Mais auparavant j'exposerai à Votre Grandeur tant ce qui a été l'occasion du voyage du P. Ko, que les précautions qui ont été prises pour que les obligations que lui et toute la mission françoise ont contractées envers V. G. soient remplies de même que si le P. Ko étoit ici.

Conséquemment à la mort de quelques Missionnaires, et aux infirmités qui ont mis quelques autres hors de combat, notre mission du Hou-kouang se trouvoit destituée d'ouvriers. Les Missionnaires Européans qui sont à Pe King, n'étant pas libres d'en sortir,

le P. Ko s'est offert d'aller au secours de son compatriote, ne perdant pas de vue que dans ce voyage il trouveroit peut-être l'occasion de faire quelque découverte dont la France pourroit tirer quelque utilité. Dans son départ notre Maison a fait une vraie perte; mais j'espère que ce ne sera pas pour longtemps et qu'on prendra s'il est possible des arrangements pour qu'il puisse bientôt revenir à Pe King.

Avant de partir d'ici le P. Ko a envoyé à Canton 3 caisses pour V. Grandeur; des trois caisses, deux ont été faites à loisir par le P. Ko lui-même et sont parties par nos Gens qui les ont portées à Canton. Mais depuis ces deux caisses faites, une personne de considération ayant fait présent d'une écritoire de porcelaine donnée par Sa Majesté, le P. Ko a jugé qu'elle pourroit agréer à Votre Grandeur et a souhaité en faire une 3^e caisse. Heureusement qu'il se trouvoit alors pour Canton une occasion plus prompte que ne le seront nos domestiques: ainsi quand même les deux premières n'arriveroient pas à temps pour partir sur nos vaisseaux, je compte que celle-ci arrivera à temps. Comme ce n'est que la veille du départ du P. Ko qu'a été préparée cette caisse, dans le doute s'il aura annoncé à V. G. ce qu'elle contient, j'aurai l'honneur d'en faire ici le détail. La caisse extérieure de bois renferme une boîte de damas qui a à peu près les mêmes dimensions que l'intérieur de la caisse. Le couvercle de la boîte en étant oté, reste un fond couvert de satin qui sert de support pour y poser une écritoire de porcelaine avec tous les accompagnements qui consistent dans une espèce de coquille de porcelaine, qui tient lieu de pierre à broyer l'encre; un vase à mettre de l'eau, dont le couvercle a une petite entaille pour laisser passer le manche d'une très petite cuillère avec laquelle on tire l'eau nécessaire pour délayer l'encre. Un autre petit vase à peu près semblable pour y mettre le rouge à l'huile dont on se sert pour imprimer les sceaux ou cachets, un vase rond et

oblong pour mettre les pinceaux, une petite table cannelée et une masse en forme de rocaille pour y poser le baton d'encre et les pinceaux dont on fait usage, un autre vase oblong et évasé en haut en forme de trompette qui sert à mettre ou des fleurs ou une époustoire de crin ou de soye. Toutes ces pièces se posent sur le fond de la boîte dans des entailles dont la forme fera aisément reconnoître les pièces qui y conviennent. Dans le vuide que laissent les pièces qui composent l'Ecritoire on y a mis: 1^o. dix petits vases de porcelaine de différentes figures et d'un nouveau goût qui viennent aussi du Palais. 2^o. dans une bourse rouge, une tabatière à deux divisions faite d'une pierre nommée *yu*¹⁾ que les Chinois estiment. Elle vient d'un prince du sang qui en faisoit usage et qui la donne en présent de main à main (on a déjà envoyé un mémoire sur les différentes espèces de *yu* qui se trouvent en Chine et sur leurs propriétés sonores et autres). 3^o. des chapelets et sachets d'odeur.

Le P. Ko a annoncé à V. G. pour l'an qui vient des graines du Palais. J'aurois néanmoins bien souhaité en avoir pour cette année: mais sous prétexte que je les demandois fraîches et que plusieurs n'étoient pas encore recueillies, on ne me les a apportées que très tard. Une douzaine d'espèces fut apportée tandis qu'on faisoit la caisse, on les y enferma. Le lendemain la caisse étant partie, on en apporta encore une assez grande quantité. Sans même les ouvrir, je les fis promptement envelopper et fis courir après le Messenger à qui je fis recommander de les remettre au P. Le Febvre qui prendra les précautions convenables pour qu'elles parviennent sûrement à V. G. Une autre année je suivrai pour cet envoi les instructions que V. G. nous a envoyées. Entre les espèces qui sont dans la boîte, il y en a une qui se nomme en chinois *Pa-chan hou*,

1) 玉, Jade.

barbe qui rampe sur les montagnes. Elle ressemble à des raisins de Corinthe. La plante qu'elle produit est semblable au lierre, mais la feuille est beaucoup plus petite, elle rampe et s'attache aux murailles, elle est beaucoup plus agréable à voir que le lierre et n'en a pas les incommodités. Elle est vivace, ne craint point le froid, se plaît au Nord et à l'ombre. Ici elle pousse en tout temps. On s'en sert beaucoup pour les différents jardins de Sa Majesté pour orner des grottes, murailles exposées au Nord, etc.

Les bienfaits dont Votre Grandeur a comblé les deux PP. Yang et Ko ont procuré de si grands avantages à notre mission, qu'il est bien juste que tous les Missionnaires s'empressent à les reconnoître. Tous les Missionnaires françois en particulier s'efforceront de remplir autant qu'il leur sera possible les intentions de V. G. d'autant mieux qu'elles n'ont pour but que le bien de l'état et la satisfaction qu'en aura notre Roi, objet que doit avoir en vuë tout bon Missionnaire qui s'étant consacré à gagner des âmes à Dieu, ne doit point perdre de vuë que les moments libres que lui laissent ses occupations de Missionnaire, il ne peut mieux les employer que pour le bien de la Société et en particulier pour l'utilité de Sa Nation à laquelle il est encore redevable de tous les avantages qu'il pourra lui procurer.

Outre le traité sur la langue et les caractères chinois que le P. Ko a l'honneur de présenter à V. Grandeur, le P. Amiot envoie une caisse d'écrits et de livres dont on a dit que quelqu'uns pourroient avoir place dans la Bibliothèque de Sa Majesté.

Actuellement on imprime dans l'intérieur du Palais une nouvelle édition du code des loix, us et coutumes de tous les tribunaux de l'Empire et de tous les différents états sous la Dynastie présente. Elle contient 280 volumes, ayant été considérablement augmentée.

J'ai obtenu ce qui est déjà imprimé et le tout pourra être prêt pour la mousson prochaine ¹⁾).

Il est bien consolant pour nous, Monseigneur, que nos envois après quelques retards soient parvenus entre les mains de V. G. et bien flatteur qu'elle daigne en témoigner de la satisfaction. Le P. Amiot fut inquiet sur le sort de son *Art militaire*: mais la satisfaction que Votre G. témoigne avoir eue de ce traité, le dédommage amplement des inquiétudes passées et ranime son courage pour travailler à envoyer d'autres ouvrages; l'attention de V. G. à ne faire mettre que par des lettres initiales le nom et la qualité de l'auteur est le moyen de faire apprécier le livre ce qu'il peut valoir: dans les circonstances présentes nous ne pouvons trop éviter l'éclat. L'Empereur ici en use souvent à notre égard avec les mêmes bontés. En nous faisant du bien il prend des précautions pour le faire sans éclat de peur de nous susciter des envieux. De pareilles attentions sont vraiment paternelles.

L'auteur de l'extrait de la conservation des grains a été bien sensible à l'honorable témoignage que V. G. a la bonté de rendre à son ouvrage. Outre des mémoires sur la manière de chauffer les chambres, sur les vers à soye, la construction des fours à briques et différents autres qu'il a déjà envoyés et que Votre G. aura déjà reçus, ou bien pourra recevoir dans la suite, il prépare encore des matériaux. Non seulement lui, mais tous tant que nous sommes dans notre Résidence françoise, les uns en donnant des mémoires, les autres en les rédigeant, nous nous efforcerons d'aider les PP. Yang et Ko à satisfaire aux intentions de Votre Grandeur et de mériter qu'elle continue à eux et à nous l'honneur de sa protection.

Il y a bien des mémoires envoyés par V. Grandeur auxquels on n'a pas encore répondu: que cela cependant n'empêche pas V. G. de continuer à en envoyer: nous commençons par répondre

1) [Bon pour en demander des nouvelles à Mr. Bourgeois.]

aux articles sur lesquels nous nous croyons le plus en état de répondre. D'ailleurs, outre que quelques-uns de nous sont occupés au Palais, nous sommes ici très peu d'anciens Missionnaires français. Une bonne partie n'est ici que depuis quatre ans. Quoique ces nouveaux soient assidûment occupés au travail, ce travail ne peut consister à présent qu'à apprendre la langue et à se mettre au fait des matières sur lesquelles V. G. demande des éclaircissements.

V. G. demande à quelle nation avoit autrefois été donnée la commission de faire faire pour l'Empereur des tapisseries dont les dimensions avoient été assignées. C'est, Monseigneur, ce que nous ne pouvons sçavoir ici. La Cour envoie ses ordres au chef des douanes de Canton et elle ne s'informe plus par qui, ni comment, il les fait exécuter. C'est sur le seul douanier que tombe le mérite ou le blâme de l'exécution. L'Empereur louera la nation si l'ouvrage le mérite: mais si l'ouvrage n'est point exécuté suivant l'intention de Sa Majesté, elle ne s'en prendra qu'à celui qu'elle avoit chargé de la commission: Voilà pourquoi tout autre que lui ne peut plus s'en mêler: quiconque voudroit tenter de s'en mêler, ou bien s'exposeroit à se faire des affaires ou, tout au moins, il ne seroit pas écouté.

C'est en conséquence de cette manière d'agir qu'observe ici la Cour, que les démarches que je viens actuellement de faire pour les Estampes des Victoires ont été inutiles. Par le même ordinaire par lequel sont venuës les lettres de V. G. j'ai reçu de Mrs. du Conseil de la Compagnie des Indes à Canton, le mémoire de M. COCHIN sur lequel ces Mrs. me témoignent souhaiter ardemment que je leur communiquasse les intentions de la Cour: quoique je n'ignore pas les usages de la Cour de Pe King: néanmoins comme ce mémoire m'avoit été adressé directement et que en retardant d'en instruire la Cour et renvoyant l'affaire au douanier de Canton, c'étoit s'exposer à retarder au moins d'une année les planches et les Estampes

des Victoires, j'ai cru que je pouvois faire ici quelques tentatives. La lettre de Mrs. du Conseil et le Mémoire de M. Cochin étoient arrivés très à propos, deux jours avant le retour de Sa Majesté de son Voyage de Tartarie. Dans l'absence de l'Empereur il n'auroit pas été possible de rien tenter. Mon premier soin a donc été d'employer les deux jours qui me restoit à traduire en chinois les sages réflexions de M. Cochin. J'avois travaillé à une nouvelle édition des cartes de l'empire en cent quatre feuilles, dont l'Empereur a fait graver les planches sur cuivre. Je me suis encore chargé bien malgré moi et uniquement pour me rendre aux vives sollicitations qu'on m'a faites de veiller à l'impression de ces nouvelles planches. Je dis bien malgré moi parce que ce n'a été qu'après avoir représenté que jamais je ne m'étois occupé de cette espèce de travail, que je n'avois point d'autres secours que ceux que peuvent donner quelques écrits que nous avons sur la manière d'imprimer les Estampes, mais qui ne donnent pas l'exercice et la pratique sans lesquelles il est moralement impossible de réussir. Quoique ces planches soient infiniment plus faciles à imprimer que ne le peuvent être des planches aussi délicates que le seront celles des Victoires auxquelles un artiste aussi habile que M. Cochin aura apporté tous ses soins: néanmoins les difficultés de la part du papier, de l'huile, du noir, de l'essuy des planches, soit avec le chiffon, soit avec la paume de la main, et bien d'autres que je suis continuellement témoin qu'éprouvent nos ouvriers du Palais, je les avois exposées dans mon mémoire pour confirmer les réflexions de M. Cochin. Hier, 24 Novembre, je me rendis à deux lieues de Pe King dans la Maison de Plaisance où l'Empereur passe la plus grande partie de l'année et où il devoit se rendre à son retour de Tartarie. Sa M^{te}. y arriva effectivement vers les onze heures du matin. Après avoir consulté avec nos deux Missionnaires peintres qui restent encore

des quatre ¹⁾ qui ont dessiné les Estampes des Victoires, afin qu'ils fussent en état de répondre et de m'appuyer en cas de besoin, je vis en présence des Eunuques les deux Mandarins qui ont présidé à l'envoi des Estampes et leur présentai mon mémoire. Ils parurent bien surpris que cette année il ne fut venu aucune planche, pas même aucune épreuve de celles que je leur disois être faites. Après bien des conférences et des explications, ils me dirent que je ne devois pas ignorer que Sa Majesté avoit confié au Chef des Douanes de Canton le soin de faire graver en Europe les 16 desseins des Victoires et par conséquent ils ne pouvaient plus s'en mêler, ni faire à ce sujet aucune démarche sans la participation du Chef des Douanes à qui Sa M. auroit peut être donné quelques ordres particuliers qu'ils ignoroient; que ce Chef des Douanes de Canton n'auroit pas manqué de s'informer des Européans qui avoient été chargés de faire graver les desseins des Victoires et de sçavoir d'eux en détail où en étoit l'ouvrage et en conséquence auroit averti Sa Majesté; que je devois sçavoir souhaiter que tout alla par les voies ordinaires; qu'ainsi je n'avois qu'à écrire à Messieurs nos François de s'adresser immédiatement au douanier de Canton et de prendre avec lui des arrangements sur tout ce qui regarde les Planches et les Estampes des Victoires, et que personne ne pouvoit s'en mêler ici. Comme j'insistois sur ce que si la chose ne se régloit pas ici et qu'elle fut renvoyée à Canton, les Vaisseaux de France devant partir dans peu, c'étoit s'exposer à retarder au moins d'un an l'envoi des planches et des Estampes; ils m'ont répondu qu'ils faisoient leur devoir et ne pouvoient agir autrement que par conséquent eux et moi devions être tranquilles.

Voilà, Monseigneur, ce qui se passa hier au Palais: aujourd'hui j'en donne avis à Mrs. du Conseil Résidant à Canton et les engage

1) Attiret, Sickelpart, Castiglione et Jean Damascène. — Voir *Les Conquêtes de l'Empereur de la Chine* par Henri CORDIER. (*Mémoires concernant l'Asie Orientale*, Paris, 1913).

de s'adresser promptement au douanier de qui ils ont accepté la commission de faire exécuter les gravures que demande Sa Majesté. Il n'y a que lui seul qui puisse les déterminer sur le party qu'ils ont à prendre, or je doute qu'il consente à ce que chaque planche on en imprime mille exemplaires, surtout si cela doit retarder l'arrivée des planches. Actuellement qu'on imprime le recueil de la Carte de l'Empire en cent quatre feuilles, Sa Majesté n'a ordonné à en tirer que cent exemplaires, après quoi les planches de cuivre seront renfermées.

V. G. demande quel succès ont eu les Estampes qu'elle a envoyées, de celles qui imitent les desseins faits au crayon rouge ou à l'encre de la Chine; Sa Majesté en a reçu deux ou trois, les paysages, maisons de plaisance, vues de ports de mer et autres dans le même goût, Sa M^{te} les reçoit toutes et quelquefois même nous en envoie demander.

Toutes les lunettes acromatiques qui lui ont été présentées, il les a reçues et on en porte toujours à sa suite. Le P. Ko avant que de partir m'en a laissé une qui lui restoit encore, elle sera présentée à la première occasion et probablement acceptée.

Toute notre Maison françoise offre continuellement des vœux à Dieu pour la conservation de Votre Grandeur. J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect,

Monseigneur,

De Votre Grandeur,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

Michel BENOIST, Sup. de la Résid. des Jésuites François
à Pe King.

25 Novembre 1770.

(la date est effacée.)

V

Monsieur,

Dans le mois de Janvier de cette année 1773, j'ai reçu deux de vos lettres dattées le 23 décembre 1771, l'une de Versailles dans laquelle en m'annonçant que M. Bertin daigne agréer les foibles efforts que nous faisons pour reconnoitre tous les bienfaits dont il comble notre Mission, vous nous promettez de nous continuer la protection dont vous nous avez honoré jusqu'ici et que suivant vos intentions nous ne pouvons mieux reconnoitre qu'en tâchant de nous rendre de quelque utilité à notre Sainte Religion que nous sommes venus annoncer, et à l'État en tâchant de lui procurer quelques connoissances qui puissent être utiles aux sciences et aux arts. L'autre lettre dattée de Paris nous annonce des dépêches de M. Bertin lesquelles effectivement nous avons reçues dans le mois d'Avril avec des lettres du P. Yang et du P. Ko. Les lettres du P. Ko avoient alors plus d'un an de datte, et depuis ce temps là nous n'avons reçu aucune nouvelle ny de l'un ny de l'autre de ces deux Missionnaires. Par la Poste nous communiquons aisément avec Canton: Mais nous n'avons que très rarement des occasions de communiquer avec les Provinces.

Des deux précieux Télescopes de nouvelle invention qu'on a eu la bonté de nous envoyer, au mois de janvier dernier, on en a présenté un à l'Empereur à l'occasion de deux nouveaux Missionnaires qui lui furent présentés. L'autre est resté à la maison pour des observations astronomiques auxquelles le P. Collas s'occupe sans relâche.

Sa Majesté avant de recevoir ce télescope, voulut sçavoir ce que c'étoit et me fit appeller. Dès que je fus dans la cour de l'appartement où Sa Majesté soupoit alors (elle soupe toujours à deux heures après-midi), les deux premiers Eunuques de sa présence vinrent me

